

## Calendrier des vaccinations

### ○ Dès le 1er mois

Tuberculose (BCG) BCG Intradermique Pour les enfants vivant dans un milieu à risques et pour l'entrée en collectivité.

### ○ A partir de 2 mois

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio, Haemophilus influenzae b, Pneumocoque (Pentavac, Pentacoq, Infanrix quinta)  
3 injections à 1 mois d'intervalle

Hépatite B (HB vax Pro, Genhevac, Engerix ) 2 injections à 1 mois d'intervalle.

3ème injection entre 5 et 12 mois après la 2ème injection

Il existe des vaccins associant diphtérie, tétanos, coqueluche, polio, haemophilus influenzae et hépatite B (hexavalent) uniquement dans les centres de PMI (Infanrix hexa, Hexavac).

### ○ A partir de 12 mois

Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR vax, Priorix) 1ère dose

Hépatite B (HB vax Pro, Genhevac, Engerix ) 3ème injection

### ○ De 16 à 18 mois

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio, Haemophilus influenzae b (Pentavac ,Pentacoq ,Infanrix Quinta) 1er rappel.

### ○ De 3 à 6 ans

Rougeole ,Oreillons ,Rubéole (ROR vax , Priorix) 2ème dose.

### ○ A 6 ans

Diphtérie, Tétanos, Polio (DTPolio, Revaxis) 2ème rappel

Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR vax, Priorix) Vaccination recommandée pour les enfants qui n'ont pas été vaccinés

BCG (BCG Intradermique ) Dans le cas ou la vaccination n'a pas été faite durant l'enfance

### ○ De 11 à 13 ans

Diphtérie, Tétanos, Polio (Tetravac, Infanrix tetraz) 3ème rappel

Coqueluche 2ème rappel

Rougeole, Oreillons, Rubéole(ROR, Priorix) Vaccination recommandée pour les enfants qui ne le sont pas.

Hépatite B(Hb vax pro., Genhevac B., Engerix B) Seulement si la vaccination n'a pas été faite dans l'enfance.

3 injections :

Les 2 premières à 1 mois d'intervalle

La 3ème entre 5 et 12 mois après la 2ème injection.

### ○ De 16 à 18 ans

Diphtérie, Tétanos, Polio(DTPOLIO Revaxis) 4ème rappel

Rubéole(Rudivax) Pour les femmes non vaccinées en âge de procréer à condition d'être sous contraception efficace.

### ○ Après 18 ans

Tétanos, Polio(T POLIO ) 1 rappel tous les 10 ans

Rubéole(Rudivax) Pour les femmes en âge de procréer à condition d'être sous contraception efficace pendant un minimum de 2 mois suivant la vaccination.

### ○ Après 65 ans

Grippe : Previgrip Fluvirine Vaxigrip Mutagrip Tetagrip (association grippe et tétanos) 1 injection tous les ans en automne

## A savoir :

Les vaccinations, les dates de réalisation ainsi que le numéro de lot du vaccin injecté doivent être mentionnés dans le carnet de santé.

La vaccination doit être différée en cas de fièvre, maladie aiguë ou chronique

Certains vaccins pouvant provoquer une élévation passagère de la température il est dans ce cas préférable d'administrer pendant quelques jours suivant la vaccination un antipyrétique type Paracetamol. En cas d'induration au point d'injection, l'application d'un gel type Osmogel pourra être réalisée.

Si vous avez un retard de vaccination , il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de continuer la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

En cas d'allergie aux protéines de l'œuf ne pas faire certains vaccins (grippe ,ROR , Priorix)

Les vaccins s'administrent par voie IM (sauf le BCG par voie intradermique) en cas de contre indication (hemophiles risques de saignements) la voie sous cutanée sera choisie.

Certaines destinations de vacances nécessitent des protections particulières.Consultez notre carte du voyageur pour en prendre connaissance.

## Les vaccinations obligatoires en France

Le code de la santé publique rend obligatoire les vaccinations :

BCG TETANOS POLIO DIPHTERIE.